

Le journal du
collège
Olympe de Gouges

LES P'TITES Z'INFOS

Année 9, n°4
janvier 2015

N° Spécial

**JE SUIS
CHARLIE**

Attentat à Charlie Hebdo

Comment commencer cet article ? Comment parler de cette « infamie » ? Infamie, telle est le mot du président français, François Hollande.



Petit rappel pour ceux qui n'auraient pas compris ou pas suivi ce qui s'est passé.

Deux terroristes sont rentrés le 7 janvier dans les locaux de la rédaction de Charlie Hebdo (journal satirique créé en 1970) et ont tiré sur 12 personnes, dont de célèbres caricaturistes comme Cabu, Charb ou encore Wolinski.

Les deux suspects, apparemment frères (comme l'attentat du 11 septembre, suivez mon regard) ont été attrapés dans l'Aisne à bord d'une clio grise.

Au-delà de cet attentat, le plus meurtrier depuis la guerre d'Algérie, le symbole est fort. D'abord, Charlie Hebdo et les victimes sont des symboles populaires (Cabu a participé au club Récré A2 symbole de la jeunesse des années 80).

De plus, comme l'a dit notre Principal lors de son discours, ces terroristes s'attaquent à la liberté d'expression, à la République et à la démocratie.

Clairement, en attaquant notre système politique, notre idéologie, ces fanatiques essayent de nous imposer la leur et de nous faire peur.

Je reprendrai encore les mots du président pour dire que la seule manière d'agir, c'est de « faire bloc » car encore une fois, la résistance à l'oppression est un autre fondement de la République. Cette résistance a également été présente sur les réseaux sociaux avec le hashtag #jesuischarlie, phrase qui est répétée par beaucoup d'inscrits sur les réseaux sociaux en France, mais aussi en Angleterre et en Allemagne avec #iamcharlie et #ichbincharlie.

Enfin, je finirai par mon avis personnel, qui est que tout le monde doit se sentir concerné et encore une fois, « faire bloc ».



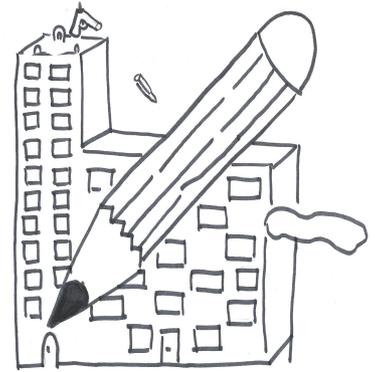
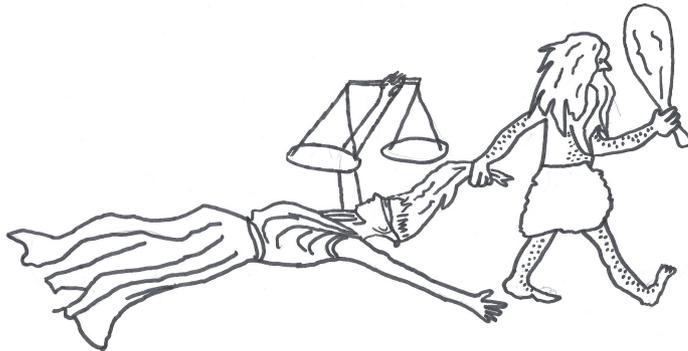
POURQUOI TOUT CE
MAL ?

La liberté d'expression : un acquis ?

liberté d'expression !

Pour nous, jeunes français, accéder aux informations est naturel, et si demain on supprimait cette liberté, personne ne comprendrait pourquoi. Et pourtant, dans certaines parties du monde, ce droit n'a jamais été en vigueur, ou pire, il a été aboli.

La liberté d'expression est un droit instauré en France en 1789. Ce droit a été aboli par Napoléon à peine une dizaine plus tard, en 1810 .



Ne vous battez pas ça ne sert à rien et ça ne vous amènera à RIEN !!!!

J.C

La liberté d'expression est protégée par la loi depuis 1881, cela ne représente que 134 ans en vigueur permanente, ce qui est très peu au regard de l'Histoire.

La diffusion des idées et des informations a largement bénéficié de l'invention de l'imprimerie en 1440. Avant cela, il était très compliqué de transmettre de façon efficace l'information et les idées, puisqu'il fallait recopier à la main pour en avoir plusieurs exemplaires.

Le blasphème est défini par le Larousse comme étant «une parole ou discours qui offense la divinité, la religion ou ce qui est considéré comme respectable ou sacré».

En France, le délit de blasphème n'existe plus depuis la Révolution. Il a été supprimé du droit français par les articles 10 et 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, avant d'être réinstauré sous la Restauration puis de nouveau définitivement supprimé par la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse. Du point de vue du droit français, une caricature, même irrespectueuse, ne peut donc être un blasphème.

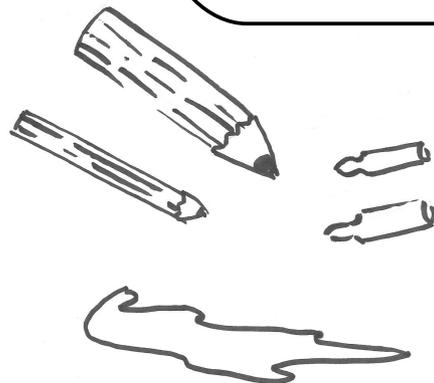
De nos jours, la liberté d'expression est un droit fondamental des pays en démocratie.

Nicolas

Mi ni Di co

• Satire : discours qui s'attaque à quel que chose ou à quel qu'un en s'en moquant .

• Caricature : Représentation grotesque en dessin, peinture, etc...



On ne se bat pas à armes
EGALES!!!

Ne vous courez pas de PENSER

Nàss Yonnet

Charlie Hebdo

Charlie Hebdo est un journal satirique français, fondé en 1970, qui a son siège et sa rédaction à Paris. Charlie Hebdo a une parution hebdomadaire, chaque mercredi.

Lors du lancement, le directeur de publication était le «Professeur Choron», tandis que Cavanna était le rédacteur en chef.

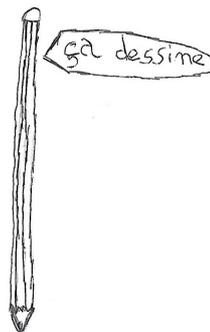
Les personnes qui écrivent ou dessinent pour Charlie Hebdo sont des journalistes et de dessinateurs, qui sont aussi des chroniqueurs.

De mai 2009 jusqu'à son assassinat le 7 janvier 2015, le directeur de la publication était le dessinateur/chroniqueur Charb.

Le numéro de Charlie Hebdo du 14 janvier, une semaine après l'attaque qui a coûté la vie à 12 personnes, a été imprimé à 7 millions d'exemplaires

Un tirage exceptionnel pour l'hebdomadaire qui n'est habituellement tiré qu'à 60 000 exemplaires, pour des ventes de 30 000 à 35 000 numéros chaque semaine.

Une DIFFÉRENCE

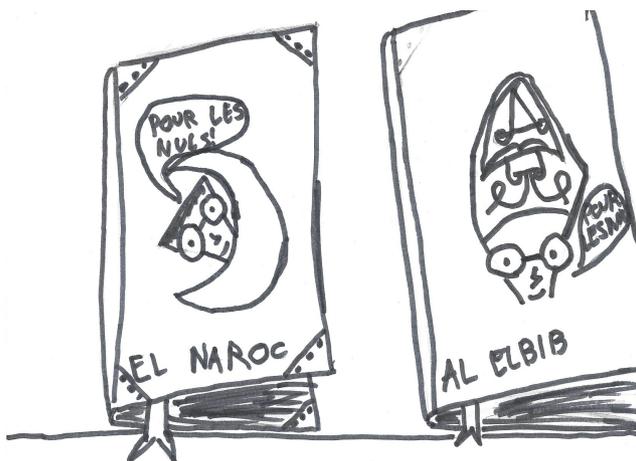


JE SUIS
CHARLIE

Elzo · LATASTE

Horribles attentats !!!

Mael



NOUVELLE ÉDITION

POUR NE PLUS
SE TROMPER!



© Googlemap/Sipa



LP/Remy Calland

48 heures après l'attentat au journal Charlie Hebdo les deux frères Kouachi et un de leurs «complices» Amedi Koulibali, ont menés deux prises d'otages dans deux lieux différents.

Les deux frères se sont réfugiés dans une imprimerie après une cavale de plusieurs heures, tandis qu' Amedi Koulibali a pénétré dans un hypermarché cacher et a pris en otage plusieurs clients du magasin.

Les deux frères Kouachi ont voulu quitter l'imprimerie mais les policiers ont donné l'assaut. Ils ont été tués.

Au même moment, à Paris, dans le supermarché casher Amedi Koulibali a été tué par les policiers alors qu'il s'approchait de l'entrée du magasin. Il a fait 4 victimes parmi les clients dès le début de la prise d'otage.

Lassana Bathily, employé du magasin a protégé plusieurs personnes en les mettant à l'abri dans une chambre froide.

Il est considéré comme un héros et en remerciement a été naturalisé français.

Ces attentats et prises d'otages resteront gravés très longtemps dans la mémoire de la France.

Estelle.L

La marche républicaine : un grand moment pour l'histoire de la France

Comme vous le savez, en écho aux événements des 7, 8 et 9 janvier, une marche républicaine a été organisée. Cette journée a été qualifiée d'historique. Nous allons dans cet article découvrir pourquoi.

Sur le plan politique d'abord

Le chef de l'Etat a déclaré qu'il serait présent le dimanche et qu'il marcherait de la même manière que les autres Français (reprenant ainsi ses objectifs de début de quinquennat). Cela montre aux français qu'il ne faut pas avoir peur des terroristes et descendre dans la rue. Il a ainsi été rejoint par Angela Merkel. Ensuite, une cinquantaine de représentants de différents états et gouvernements l'ont rejoint.



@Elysée

Ensuite, sur le plan social

Cette manifestation a été colossale. En effet, 3,7 millions de Français se sont mobilisés et ont «marché». Preuve que le chef de l'état a «atteint» son objectif : mobiliser. Les chiffres donnent notamment entre 1,2 et 1,6 millions de manifestants à Paris, 300 000 à Lyon et 140 000 à Bordeaux. Cela démontre l'ampleur de l'appel et le dévouement des Français lorsqu'il faut défendre les valeurs de la France.

Enfin, sur le plan républicain

C'est pour la République que cette marche a été organisée, pour que ses valeurs restent éternellement et pour empêcher que se reproduisent de tels événements. Plus de tueries comme à Charlie Hebdo, plus d'attentats comme celui du 11 septembre 2001.

Loïc

*Lions-nous pour
former l'armée
de l'amour pour
combattre celle de
la haine*



**Ce numéro des P'tites Z'infos
a été réalisé en
collaboration avec le club
dessin, animé par Maylis.**

**Les différents dessins,
hormis ceux de la Une -de
Mutio et de Plantu-, ont été
faits par les élèves du club
dessin.**

**JE SUIS
CHARLIE**

Les p'tites z'infos

Directeur de la publication :
M. Bonnet. Comité de
rédaction : Mme
Maysonnave. Journalistes :
Féréol Loïc (3°), Sanson
Nicolas (3°), Gatelier
Amaury (4°), Caravati Matéo
(4°), Bertrand Tom (4°),
Arragouet Estelle (5°),
Lefevre Estelle (5°), Richard
Célia (5°), Black Soraya (5°),
Valladon Nathan (5°),
Coulais Mael (5°), Delcamp
Manon (5°), Braneyre
Lauriana (5°)